

Quand les arts visuels rencontrent la lutte contre l'illettrisme

Modalités de participation à l'exposition 2024

- ◆ Cet appel est réservé aux artistes du Loir-et-Cher
- ◆ Toutes les formes d'arts visuels sont invitées à participer :
Peinture, dessin, sculpture, vidéo, photographie, visuels et technologies nouvelles....
- ◆ Les œuvres collectives seront également les bienvenues
- ◆ Les artistes pourront vendre leurs œuvres

Mise en œuvre

Les artistes intéressés par cet événement peuvent envoyer leur **fiche d'inscription avant le 30 avril 2024** et finaliser leur dossier incluant **le visuel ou l'ébauche d'une œuvre avant le 30 mai 2024**

Au CRIA 41 avec la mention « Appel aux Artistes JNAI 2024 » par envoi postal au 18 Rue Roland Dorgelès 41000 Blois – ou en le déposant sur place.

Par email à contact@cria41.org ou bien latifa_ouari2005@yahoo.fr

Les œuvres destinées seront réceptionnées le **LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024** à l'Hôtel du Département place de la République à Blois

Les œuvres devront être présentables sur cimaises ou sur un socle. Des ordinateurs seront également disponibles pour la diffusion d'œuvres audiovisuelles.

Afin d'assurer les œuvres présentées, les artistes s'engagent à communiquer au Conseil Départemental, **au plus tard le 31 août 2024, la valeur de l'œuvre exposée**. L'assurance débutera le jour de l'accrochage et se terminera le jour du démontage. L'assurance des œuvres pendant le transport est à la charge des artistes

Une commission artistique sera garante de l'exposition.

Calendrier et dates principales de mise en œuvre

30 AVRIL 2024 : Date limite pour la transmission des fiches d'inscription
Nous remercions par avance les participants de bien vouloir communiquer leur fiche d'inscription avec une description ou un visuel de leur projet.

30 MAI 2024 : Date limite pour la transmission du visuel ou de l'ébauche et du texte

1^{er} JUIN 2024 : démarrage du livret de l'exposition

jusqu'au 30 juin : travail sur le livret de l'exposition : échanges d'informations avec les artistes pour effectuer les ajustements et corrections nécessaires des données, photos d'identité et visuels à insérer.

30 JUIN 2024 : tous les visuels sont transmis et les corrections finalisées.

1^{er} au 30 JUILLET 2024 : finalisation du livret avant l'édition

Lundi 2 SEPTEMBRE 2024 : accueil des artistes pour le dépôt et stockage des œuvres au Conseil Départemental

ACCROCHAGE : Mardi 3 et mercredi 4 SEPTEMBRE 2024

Dates de l'exposition incluse dans les Journées Européennes du Patrimoine

VERNISSAGE : le jeudi 5 septembre 2024

DATE DE CLÔTURE : Dimanche 22 septembre 2024

L'animation

Lors du vernissage, et à la demande du public, l'artiste exposant peut être amené à commenter son travail.

Les horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture de l'exposition seront celles de l'accueil au public, c'est à dire du lundi au vendredi de 8h à 12h15 et de 13h30 à 17h.

CONTACTS :

latifa_ouari2005@yahoo.fr

Mobile et *WhatsApp* : 06 75 64 29 48

CRIA41

contact@cria41.org

Tel : [02 54 43 40 84](tel:0254434084)